

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 9 Novembre 2009 *Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD*

Présents :

Mmes BEAUJEAN Françoise, BERNARD Mireille, DIEZ Evelyne, LAUDE Catherine, PERRIER Lysiane

Messieurs : DAMIAN TISSOT Patrick, GIRERD René, GROS Gilles, LEVEQUE Jean Marc, MOLTER François, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : PEREIRA Thierry, CURTIL Claudine

Secrétaire de séance : Catherine LAUDE

ORDRE DU JOUR

➤ Intervention de Monsieur CECILLON de l'ASADAC :

Monsieur CECILLON a travaillé sur plusieurs zones de la commune classées en zone Aud au P.L.U. : Les Gollets - Ravioz – Carabin - les Giffards - Champ Clavelet.

Plusieurs possibilités pour un meilleur contrôle de ces zones à urbaniser et pour les équiper s'offrent à la commune. M. CECILLON nous expose les principaux scénarii possibles : augmentation de la TLE de 3 % (depuis 1968) à 5 %, possibilité de PUP (projet urbain partenarial), ZAC pour Champ Clavelet et périmètres d'études pour les autres zones.

Après réflexion, la commune prendra une position définitive sur chacune de ces zones ultérieurement.

➤ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 octobre 2009 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité sans remarques particulières.

➤ Compte-rendu des commissions :

* *Marché* : La commission s'est réunie dernièrement à la demande de commerçants du marché. Certains d'entre eux souhaitent se voir proposer des emplacements mieux protégés de la circulation automobile, soit vers l'église, soit le long la rue des écoles. La commission va étudier un nouveau plan de placement pour le proposer prochainement aux commerçants.

* *Rénovation intérieure de l'église* : La commission a visité la dernière église qu'il leur restait à voir et qui était celle de LA RAVOIRE.

L'architecte Monsieur DE BONIS travaille sur des projets envisageables et fera des propositions dès qu'il aura avancé son étude.

* *Signalétique* : Suite à la désignation de l'entreprise DELTA TP pour la fabrication et la pose des panneaux de rues, une réunion de mise au point sera organisée prochainement avec l'entreprise et le bureau d'études ENVERGURE. La pose des panneaux pourra démarrer en début d'année si le temps le permet.

En parallèle la commission continue le travail de recensement des adresses.

Une réunion publique d'information aura lieu le 22 janvier 2010 à 19H30 à la Salle Polyvalente. La liste définitive des noms de voies est présentée à la délibération des membres du conseil municipal pour approbation.

Décision du Conseil : la liste proposée est approuvée à l'unanimité.

- * *Aménagement du rond-point* : Le linteau de la porte qui avait dû être réparé, est à présent posé. L'éclairage devrait être mis en service pour le 08 décembre. Des plantes hivernales de type bruyères ou choux décoratifs vont être mises en place.
- * *Compte-rendu des réunions de la C.C.L.A.* : Monsieur le Maire présente les principaux sujets évoqués lors des dernières réunions de la C.C.L.A. concernant en particulier le projet de création d'une « Maison du Lac » à l'emplacement de la maison « Barboussat » au bord du lac, sur la Commune de NANCES.

FINANCES

Grange de l'Epine : proposition d'honoraires pour une étude architecturale (R. GIRERD)

Dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment dit "La Grange de l'Epine" et afin de pouvoir se prononcer sur le devenir de cette structure, l'architecte Monsieur DE BONIS nous propose sa note d'honoraires pour une mission de définition, pour un montant de 5 965 € HT. Cette mission permettra de proposer divers aménagements possibles du bâtiment, dans une optique de lieu d'accueil à vocation culturelle, en prenant en compte l'ensemble des contraintes réglementaires et techniques.

*Décision du Conseil : le devis proposé est accepté à l'unanimité moins un vote « contre ».
La dépense sera inscrite au budget 2010.*

Recensement de la population : point sur recrutement des agents recenseurs (E. DIEZ)

Lors du dernier Conseil du mois d'octobre et afin de réaliser les opérations de recensement de ce début d'année 2010, il a été décidé de recruter 4 agents recenseurs. Ces agents auront un statut de personnel non titulaire et seront engagés pour une durée de 4 à 6 semaines. A ce jour les agents n'ont pas encore été choisis. Les quatre districts doivent préalablement être définis car les frais de déplacements pourront différer d'un secteur à l'autre. Les conditions de la rémunération de ce personnel sera à définir lors du prochain Conseil de décembre.

URBANISME

Taxe Locale d'Equipement : proposition de modification du taux (D. GUILLERMARD)

La Taxe Locale d'Equipement (T.L.E.) s'applique aux constructions neuves construites sur la Commune. Le taux 3 % est inchangé depuis 1968. Monsieur le Maire explique à l'assemblée les choix qu'il convient de définir pour l'application de cette taxe tant sur les catégories de constructions que sur les exonérations obligatoires, facultatives ou partielles. L'augmentation du coût de réalisation des équipements mis à la charge des collectivités, Monsieur le Maire informe qu'il y a possibilité de porter ce taux à 5 %.

Cette proposition sera soumise à un conseil municipal ultérieur après étude et vérification des exonérations.

D.I.A.

Scp ARMAND et BENAT	A 1232	Logement Clos de la Bertinière (F3 – 92.14 m ²)
Maître MARCZEWSKI	A 1213-1214-1215	Carabin (maison + terrain) 1 459 m ²
Maître LECOLLINET	C 1149 – B1050	Les Rosset – Le Collomb 334 m ²

Etat sur PC – CU – DT

P.C.	BELLEMIN-NOEL Lionel & Véronique	Les Bottières	Maison
C.U.	Mtre BENAT Mtre GIRARD- TARPIN Mtre BENAT	Logt Clos de la Bertinière Local route du col Epine Route du Banchet	simple information simple information simple information
D.P.	AYMOZ Hervé PERROTTON Magali CAPUANO Eric FERRAZ Alexandre MARTIN Noël Cab. BARRAL p/M. CHAON Jean	Pétigneux Route de Gerbaix Lotissement Barbolion La Chenal Route du bief du Moulin La chenal	Pose pann.solaires Pose d'un portail Abri de Jardin Panneaux photovol Piscine Division de parcelles

VOIRIE & RESEAUX

Approbation des noms des voies (C. LAUDE)

Voir paragraphe « compte-rendu des commissions »

Tarif pour le déneigement, l'élagage et le fauchage des voies communales

Concernant de déneigement, le Conseil Municipal a décidé le 27 Janvier 2009 de s'aligner sur les prix pratiqués par le Conseil Général pour les déneigements des voies départementales par des entreprises extérieures. Pour la saison 2009-2010, il est par conséquent proposé d'adopter ce tarif horaire qui est fixé à 58,10 € (au lieu de 59,22 € l'an passé).

Décision du Conseil : le tarif proposé est approuvé à l'unanimité.

Concernant l'élagage et le fauchage, il est proposé de reconduire le contrat de Franck GALLAY sur 2010, par tacite reconduction, sans modification du coût horaire fixé en 2009 à 50 € HT.

Décision du Conseil : la proposition est approuvée à l'unanimité.

DIVERS

Entretien des terrains communaux

Le contrat triennal signé avec François NOVEL GODET arrive à échéance le 31 décembre 2009. Il est proposé de confier un nouveau contrat de trois ans à cette entreprise, sur la base de prestations réactualisées. Monsieur le Maire présente la nouvelle proposition de l'entreprise qui donne le détail de ses interventions : entretien des espaces verts, tontes, élagage, etc. Le devis annuel proposé est de 11 477,31 HT non révisable.

Décision du Conseil : la proposition est approuvée à l'unanimité.

Projet de mise en accessibilité du site de décollage de *La Province* pour les personnes en situation de handicap

Le Club de Parapente "Les Ailes du Lac" souhaite ouvrir son site aux personnes en situation de handicap. Ils ont commencé les premiers travaux permettant de créer le chemin d'accès et commencer le nivelage de la pente de décollage de l'aire d'envol de "La Province". L'ensemble de travaux à réaliser s'élève à la somme de 14 175 €. Le Club a obtenu diverses aides financières mais il reste un solde non financé de 5 675 €. Monsieur le Maire présente le courrier qui nous a été adressé, par lequel le Club sollicite une aide de la Commune pour les aider à finaliser ce projet.

Le Conseil Municipal demande plus de détails : décomposition du coût des travaux qui semble élevé, budget de l'association, et souhaite savoir si d'autres collectivités ont été sollicitées. La décision est reportée dans l'attente de ces informations.

Bibliothèque municipale : proposition d'adhésion gratuite pour les membres bénévoles

Depuis le 1^{er} Janvier 2007, la cotisation annuelle adulte est de 10 €. Cette cotisation est également demandée aux bénévoles qui participent à la bonne marche de la bibliothèque. Il est proposé au Conseil Municipal de leur accorder la gratuité de l'adhésion.

Décision du Conseil : la proposition est approuvée par 8 votes « pour » et 5 abstentions.

Dates des prochaines élections régionales

Les élections Régionales se tiendront les 14 et 21 Mars en cas de second tour.

Information sur la dématérialisation des actes administratifs

La Commune a la possibilité de transmettre par télétransmission, au lieu de courrier, les actes soumis au contrôle de légalité. Pour ce faire une convention doit être passée entre la Commune et le représentant de l'Etat.

Mesdames Evelyne FERROUILLET et Françoise BEAUJEAN se rendront prochainement à COGNIN à une réunion de présentation et de démonstration proposée gratuitement par le groupement BERGER-LEVRAULT/MAGNUS/ASADAC.

Suite aux informations recueillies lors cette réunion, il sera envisagé de prendre une délibération autorisant Monsieur le Maire à signer cette convention.

Questions diverses

Délégué CNAS

Monsieur CAMOZZO souhaite être remplacé à ce poste de délégué.
C'est Nathalie GALLAY qui le remplacera à ce poste.

Séance levée à 21 H 50

La secrétaire de séance :

Catherine LAUDE

M. le Maire :

Denis GUILLERMARD